

L'actualité de l'entreprise par vos élus **Cfdt**

Politique véhicules : Crash test non validé par la Cfdt et les salariés!!

BRAVO : VOUS L'AVEZ FAIT !

Vous avez été près de 4200 à avoir signé la pétition de la Cfdt !!!

Votre engagement a pesé dans les décisions prises par la Direction Générale en matière de véhicule et nous vous en remercions.

Fort de votre soutien et grâce à vos très nombreuses signatures, les arguments portés par la **Cfdt** ont fait mouche :

- Suppression du dernier catalogue de véhicules. (Plus de prise de commande)
- Suspension de la mise en œuvre de l'évaluation de l'avantage en nature (AEN).
- Pour les mises à disposition après le 1^{er} février 2025, **maintien des loyers annoncés à la commande jusqu'à la fin du contrat.**

Nous avons pu exiger de notre direction qu'elle revoie sa position quant à l'application des nouvelles dispositions de la réglementation en matière d'AEN sur les véhicules.

En effet, tout l'effort ne doit pas incomber aux salariés au profit de l'Apave. Cela est inacceptable.

DEVOIRS DE VACANCES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Alors, bientôt en vacances ?

Tu penses ! Mon dossier de report du loyer des véhicules sur le dos des salariés n'est pas passé...
Pour une fois qu'ils se mobilisent, ça tombe sur ma pomme !

Sans doute un problème de "perception"...



Une présentation du nouveau catalogue véhicules devrait être faite le 12 septembre prochain avec comme points essentiels :

- un choix de véhicules plus restreint,
- dominante de véhicules électriques,
- l'alignement des tarifs DROM-COM avec ceux de la France hexagonale
- l'engagement de la DG pour l'introduction dans le groupe de travail d'un volet mobilité dédié au personnel sédentaire.

Nous attirons votre attention sur le déroulé de cette affaire.

Une mobilisation vraiment massive, (près de 4200 signatures) sur une demande raisonnable et cohérente de la **Cfdt**, a fait bouger la direction, de façon rapide et radicale.

Seul un rapport de force incontestable a permis des avancées significatives.

Mais attention ! Pour aboutir à une situation acceptable, il faut continuer à exprimer votre détermination, d'une façon ou d'une autre.

La **Cfdt**, avec toujours le même objectif, la défense des salariés, continuera à agir pour la défense de vos intérêts.